

Rapport n°1 du tuteur terrain – Décembre

STAGE SOPA Semestre 3 Master 2 MEEF, 2nd degré (du 01.09.22 au 30.06.23)

Étudiant - Stagiaire : «NOM_USUEL_» «Prénom_»

Discipline : «Discipline_»

Tuteur d'établissement : «tuteur»

Établissement d'affectation : «établissement»

Contexte : nombre de séances observées, séances mises en œuvre, etc...

Insertion dans l'établissement : par exemple, conseils d'administration, conseil pédagogique, lien avec la vie scolaire, les différents acteurs de l'établissement...

AUTO - POSITIONNEMENT DE L'ÉTUDIANT-STAGIAIRE AU REGARD DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (tableau rempli par l'étudiant et discuté avec le tuteur d'établissement lors d'un entretien, le tuteur pourra faire figurer le positionnement qu'il mettrait, la colonne « commentaires » permettant de faire figurer les échanges autour des points de désaccord)

Le référentiel ci-dessous est extrait du référentiel de maîtrise « former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^{ème} siècle » <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>

Le niveau 2 est attendu en fin de master 2 (cf annexe 1 « Attentes Critérisées »)

Une correspondance existe entre ce référentiel et le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

	N0	N1	N2	N3	N4 ¹	Commentaires
<i>L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale</i>						
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination						
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité						
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement						
Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)						
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)						
Sait rendre compte de son travail						
<i>Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages</i>						
Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collègue et du lycée élémentaire						
Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés						
Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation						
Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent						

¹ Voir annexe (« Attentes critérisées »)

Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques						
Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs						
Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques						
Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)						

BILAN DU TUTEUR (semestre 3)

Appréciation globale après quelques semaines de stage (implication, ...) :

Date :

Nom et signature du tuteur : «tuteur» :

Nom et signature de l'étudiant :

Annexe « ATTENTES CRITERISEES »

I. L'ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier ☐ C1, C6	
N0	Ne partage pas les principes et valeurs de la République.
N1	Partage les principes et valeurs de la République et connaît le contexte institutionnel de l'éducation nationale, les enjeux et implication du référentiel de formation.
N2	Inscrit et analyse son action en référence aux finalités, principes et valeurs portés par l'école dans le respect du cadre juridique et réglementaire (<i>par exemple : le respect de tous, un traitement juste, l'objectivité du traitement de l'information...</i>).
N3	N2 + discerne les valeurs en jeu dans ses interventions et adapte son action à son contexte d'exercice. Accorde une attention appropriée à chaque personne (<i>par exemple : principe d'équité</i>).
N4	N3 + mène une réflexion éthique approfondie.

Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination ☐ C2, C6	
N0	Ne connaît pas ou ne respecte pas les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination.
N1	Connaît et respecte ces principes mais peine à les intégrer dans son enseignement.
N2	Respecte ces principes en les intégrant dans son enseignement. Contribue à la formation de l'esprit critique par son enseignement (<i>par exemple : choix des contenus, des démarches, ...</i>).
N3	Identifie les atteintes à ces principes et réagit de façon adaptée, en fondant son action sur le cadre réglementaire.
N4	Conçoit individuellement et/ou collectivement des actions en faveur du respect de ces principes.

Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité ☐ C2, C6	
N0	Au moins une de ces exigences n'a pas été respectée, de façon répétée.
N1	Connaît ces exigences, mais n'est pas toujours attentif à leur mise en œuvre.
N2	Connaît ces exigences et s'y conforme systématiquement dans les situations d'enseignement.
N3	N2 + connaît les différents plans de prévention dans un établissement scolaire.
N4	N3 + s'engage dans des actions de prévention (<i>par exemple : santé, sécurité, éducation aux médias</i>).

Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement □ C5, C6, C12	
N0	Ne pose pas un cadre propice aux apprentissages (<i>par exemple : conceptions erronées de l'autorité, absence de maîtrise de gestes professionnels</i>).
N1	A des difficultés pour analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe ou dans l'établissement, et pour résoudre un conflit.
N2	Exerce une autorité éducative en adoptant les gestes professionnels adéquats : incarner l'autorité, avoir de l'autorité, faire autorité. Connaît les interlocuteurs vers lesquels il peut se tourner en cas de difficulté.
N3	N2 + apporte sa contribution à l'accompagnement du parcours de l'élève et à son orientation, en coopérant avec les membres de l'équipe éducative et en instaurant une relation de confiance avec les parents.
N4	N3 + participe à l'élaboration d'une décision commune ou d'un projet contribuant à l'amélioration du climat scolaire.

Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes □ C1, C3, C6	
N0	N'a pas une attitude respectueuse avec les élèves, ne les prend pas en compte ou n'établit aucune relation avec eux.
N1	A une attitude respectueuse avec les élèves, mais ne favorise pas le développement des compétences sociales et citoyennes des élèves (<i>par exemple : interagit peu avec les élèves, ne favorise pas les interactions entre élèves, ne développe pas l'esprit critique chez les élèves, ...</i>).
N2	Connaît le développement social, psychologique et affectif de l'adolescent et leurs impacts possibles sur les situations d'apprentissage. Prend en compte certaines de ces dimensions dans son enseignement.
N3	Intègre dans son enseignement le développement des compétences transversales que sont la créativité, la connaissance de soi, la coopération, la communication, l'autonomie, la pensée critique et les stratégies d'apprentissage.
N4	Conçoit individuellement et/ou collectivement des projets permettant le développement explicite des compétences psycho-sociales, le sentiment d'appartenance au groupe et la persévérance dans l'effort.

Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) □ C7, C12, C13, P2	
N0	Oral : utilise un langage non adapté (<i>par exemple : registre de langue, syntaxe, élocution ...</i>) ou Écrit : la maîtrise de l'orthographe et la syntaxe sont insuffisantes.
N1	La communication fait parfois obstacle à la compréhension des élèves et pose problème dans le fonctionnement de la classe.
N2	Utilise une langue écrite et orale correcte permettant une communication efficace dans la classe et adaptée aux interlocuteurs professionnels (<i>par exemple : formateurs, chefs d'établissement, collègues...</i>).
N3	N2 + développe une relation de confiance dans l'écoute et le respect de ses interlocuteurs.
N4	N3 + mobilise ces compétences et d'autres stratégies de communication dans des situations variées.

Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) □ C11, P4	
N0	Refuse l'échange ou a une attitude inadaptée au contexte.
N1	Est en difficulté dans la verbalisation ou l'écoute lorsqu'il y a un enjeu professionnel (<i>par exemple : stress, situation de conflit, ...</i>).

N2	Communique de façon simple et efficace avec les élèves, parents et membres de la communauté éducative.
N3	Est habile dans sa communication interpersonnelle : capacité à s'approprier les bases d'un échange fructueux (moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles).
N4	Connaît et utilise les démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.

Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement □ C10, C11, C13, P1	
N0	N'établit pas de lien entre sa discipline et les autres et/ou ne connaît pas son environnement professionnel.
N1	Comprend l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement, identifie ses principaux acteurs.
N2	Connaît les instances de l'établissement (conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'établissement...) et participe à celles où sa présence est indispensable. Travaille avec ses collègues (équipe disciplinaire, équipe pédagogique).
N3	S'engage dans une démarche collaborative dans son établissement et enrichit son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche (<i>par exemple : contribuer aux progressions, évaluations, devoirs communs</i>)
N4	Contribue à la réalisation des objectifs éducatifs du projet d'établissement avec les acteurs de la communauté scolaire et les partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

Sait rendre compte de son travail □ C14, P2, P3	
N0	Ne fournit pas le travail attendu ou ne travaille pas avec ses tuteurs et formateurs.
N1	Respecte en partie un contrat de travail fixé avec ses tuteurs et formateurs (<i>par exemple : planification de la remise des séquences et séances</i>).
N2	Respecte le cadre de travail et rend compte régulièrement de son action auprès de différents interlocuteurs (tuteurs, formateurs et coordinateurs de discipline, chef d'établissement).
N3	N2 + utilise les outils vus en formation pour analyser son travail.
N4	N3 + rend compte de son travail dans un cadre collectif pour faire avancer la réflexion de chacun.

Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles (compétences C2i2e) □ C6, C9	
N0	Utilise des outils inappropriés ou a des pratiques inappropriées, contraires à la déontologie et l'éthique, et au RGPD.
N1	Connaît la législation en vigueur concernant le droit d'auteur, le droit à l'image, les libertés individuelles, la protection des mineurs, la sécurité, l'accessibilité.
N2	N1 + met en œuvre la législation en vigueur (<i>par exemple : référencement des sources, droit à l'utilisation des données, droit à la déconnexion, respect du principe d'exception pédagogique</i>).
N3	N2 + fait un choix d'applications et logiciels numériques respectueux de la législation sur les données personnelles.
N4	N3 + mène des actions de formation avec les élèves (éduquer au numérique et avec le numérique).

II. LE PROFESSEUR, PILOTE DE SON ENSEIGNEMENT, EFFICACE DANS LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LA CONSTRUCTION DES APPRENTISSAGES

Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action

C3

N0	Ne s'intéresse pas à la construction des apprentissages et au développement de l'adolescent ou en a des conceptions erronées.
N1	A des connaissances partielles qui ne sont pas mises en relation avec les situations d'enseignement.
N2	Sait se référer aux théories et déterminants des conditions d'apprentissage et de motivation des élèves. Étaye en partie son action sur sa connaissance des rythmes et processus d'apprentissage.
N3	Prend en compte les caractéristiques sociales et culturelles de son public, notamment pour accompagner l'élève dans son développement ou traiter les difficultés rencontrées.
N4	Développe une pédagogie de projet, en prenant en compte les motivations de chacun et en proposant un enseignement adapté.

Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée

P1, P3

N0	Ne connaît pas suffisamment les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement. Traite sa discipline sur des présupposés et/ou sans se préoccuper de didactique.
N1	Maîtrise partiellement les savoirs disciplinaires indispensables à son enseignement et a acquis quelques savoirs didactiques.
N2	Maîtrise sa discipline. Mobilise des éléments didactiques de sa discipline ; sait argumenter ses choix.
N3	Maîtrise sa discipline. Connaît les principaux éléments de la didactique de sa discipline, les compétences visées et les obstacles didactiques, en intégrant ces éléments à la conception et à la mise en œuvre de son enseignement.
N4	A une connaissance approfondie des savoirs disciplinaires et didactiques et les utilise pour organiser son enseignement en intégrant les savoirs de la recherche.

Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

C4, C5, P3, P5

N0	N'identifie pas les réussites et difficultés des élèves.
N1	Repère certaines réussites et difficultés des élèves mais ne sait pas les prendre en compte pour adapter le contenu de sa séquence.
N2	Repère certaines des réussites et difficultés des élèves et en tient compte pour adapter le contenu de sa séquence.
N3	Identifie l'origine de certaines réussites et difficultés des élèves et en tient compte pour élaborer sa progression (<i>par exemple : manque de prérequis, représentation alternative...</i>)
N4	N3 + conçoit des remédiations pertinentes.

Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés

□ P1, P2, P3, P5

N0	Conduit des séquences d'enseignement indépendamment des programmes ou n'identifie pas d'objectifs précis à ses séances.
N1	Connaît les programmes. Conçoit une séquence, des séances et les étapes permettant la structuration des apprentissages mais sans répondre aux objectifs visés.
N2	Construit ses séquences à partir des programmes, de ses connaissances didactiques et met en œuvre des séances répondant aux objectifs choisis et évaluables.
N3	Mène un travail sur les compétences et fait des choix didactiques et pédagogiques pertinents, en anticipant les moments évaluatifs. S'appuie en partie sur les caractéristiques des élèves.
N4	Intègre cette approche dans une progressivité des apprentissages prévues sur le cycle ; crée des situations permettant le développement de compétences choisies, en mobilisant une ou plusieurs disciplines.

Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation

□ C5, P2, P3, P4

N0	N'a pas d'objectif d'apprentissage ou pratique un cours exclusivement magistral et descendant.
N1	Les objectifs d'apprentissage sont fixés sans prendre en compte les spécificités du public scolaire accueilli. La communication a lieu exclusivement entre l'enseignant et ses élèves, sans permettre l'implication de ces derniers.
N2	Identifie les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe. Communique clairement des attentes adaptées aux besoins des élèves. Fait verbaliser ses élèves et initie une participation entre pairs.
N3	Propose parfois une différenciation <i>a priori</i> des contenus, structures, processus, ou productions demandées. Prend en compte les élèves à besoin éducatifs particuliers.
N4	Fait varier les modalités d'organisation pour susciter des échanges collaboratifs. Développe par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves)

Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

□ C6, P4

N0	N'installe pas un climat de classe sécurisant (<i>par exemple : sécurité physique, affective, émotionnelle...</i>).
N1	Reconnaît les comportements déviants et incidents critiques, mais ne sait pas intervenir efficacement ou anticiper les difficultés.
N2	Sait intervenir efficacement en prenant en compte le principe d'éducabilité de l'élève. A construit certains savoirs d'action permettant une autorité éducative.
N3	Sait analyser une situation en reprenant en compte le contexte, l'élève, la situation d'apprentissage, sa propre action. Identifie les comportements à risque. Propose des réponses adaptées aux situations rencontrées.
N4	Met en œuvre une pédagogie collaborative suscitant l'implication et la responsabilisation de tous les élèves. Contribue au développement des compétences psychosociales.

Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :

- mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ;
- déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ;
- analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter

□ C14, P5

N0	N'utilise pas d'outils d'évaluation ou les utilise à mauvais escient (<i>par exemple : le contrôle « surprise », l'évaluation sanction, évaluation sans rapport avec les objectifs définis</i>).
N1	Utilise seulement des outils d'évaluation des acquis (sommatifs).
N2	Utilise à bon escient les évaluations sommatives et de temps en temps des évaluations diagnostiques, formatives en s'appuyant sur les connaissances et compétences définies dans les textes officiels.
N3	Sait utiliser les évaluations diagnostiques et formatives pour faire progresser les élèves (<i>par exemple : remédiation, étayage...</i>).
N4	Recours à des stratégies d'évaluation variées permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs acquis et de leurs besoins (auto-évaluation, auto-régulation, métacognition).

III. LE PROFESSEUR PRATICIEN RÉFLEXIF, ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

C14

N0	Ne lit pas les références conseillées.
N1	S'arrête à la lecture des références conseillées.
N2	Sait trouver des références bibliographiques utiles et appropriées pour actualiser ses connaissances (scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives).
N3	Utilise ces outils pour analyser sa pratique professionnelle et la faire évoluer.
N4	S'initie aux pratiques innovantes documentées par la recherche, notamment à l'épistémologie et à la didactique de l'interdisciplinarité.

Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

C14, P5

N0	Ne cherche pas à s'auto-évaluer ou s'en montre incapable.
N1	Réfléchit dans l'action, de façon immédiate, à partir de quelques indicateurs simples. S'arrête à des constats (<i>par exemple</i> : « ça a marché/ça n'a pas marché »).
N2	Réfléchit sur l'action, à partir d'observations précises (<i>par exemple</i> : celles du tuteur).
N3	Réfléchit à son enseignement à partir des apprentissages effectifs des élèves et de leur sentiment de bien-être.
N4	Régule son action en fonction de ses observations, de celles du tuteur et en s'appuyant sur d'autres ressources

Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier (C2i2e)

C9, C14

N0	Ne mène aucune veille à visée de formation/information.
N1	Se constitue des ressources : une veille est menée avec des ressources hétéroclites et non classées.
N2	Se constitue des ressources en s'interrogeant sur le statut des ressources numériques.
N3	Organise des ressources : un outil de curation, par exemple numérique, est mobilisé afin de classer les ressources.
N4	Organise et mobilise les ressources pour rédiger des écrits à visée réflexive et professionnelle.

Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

C9, C11, C14

N0	N'utilise pas les outils et environnements numériques proposés sauf éventuellement pour l'appel.
N1	Identifie les personnes ressources TICE et utilise les différentes composantes informatiques de son environnement de travail.
N2	Choisit les outils les plus adaptés pour communiquer (<i>par exemple</i> : ENT, messagerie professionnelle) et se former (<i>par exemple</i> : ressources en ligne).
N3	Recherche, produit, indexe, partage et mutualise des documents, des informations, des ressources, ... dans un environnement numérique.
N4	Contribue à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

C14

N0	Refuse la posture réflexive ou adopte une posture passive (en entretien ou en formation).
N1	S'appuie sur les constats du formateur ou tuteur pour amorcer sa réflexion.
N2	Identifie de façon autonome au moins un besoin de formation et s'adresse à ses pairs ou à la communauté éducative pour y répondre.

N3	S'appuie sur les différents contenus proposés en formation pour répondre à ses besoins.
N4	Mobilise les outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.

Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

C14

N0	N'est pas en capacité de prendre en compte les conseils.
N1	Applique les conseils sans se les approprier.
N2	Applique les conseils, analyse leur effet et garde la trace de son évolution dans un portfolio.
N3	N2 + utilise son portfolio pour faire évoluer ses pratiques.
N4	N3 + est capable de s'auto-positionner et sollicite les interlocuteurs adaptés.